Le 02/09/2020

Tire Clous du Grand Manti
Grimpe en Grésivaudan

Maison des Associations
Boite n°47
52 avenue Montfillon
38660 LE TOUVET
www.tcgm.fr

PROTOCOLE COVID19 applicable à l'ensemble des créneaux (ouistitis, cours, autonomes)

Le protocole ci-dessous a été défini à partir des préconisations de la FFME ainsi que le protocole de reprise des équipements sportifs gérés par la communauté de communes du Grésivaudan.

Il est applicable à l'ensemble des créneaux gérés par les TCGM sans exception. Il est applicable au mur du gymnase du Touvet ainsi que pour le pan de Saint Vincent et ce dès la reprise des créneaux 2020-2021.

Principes généraux :

- Aucun accompagnant autorisé dans le gymnase à part pour les ouistitis (un seul accompagnant pratiquant par Ouistiti).
- Pas de pénétration dans le gymnase avant l'heure de début de séance.
- Les participants doivent attendre le responsable de séance à l'extérieur (sauf autonomes. Dans ce cas, accueil auprès du responsable de séance à l'intérieur du gymnase).
- Distance à respecter : 1 m dans la salle (2 m entre grimpeurs en train de grimper sauf pour la parade)
- Pieds nus interdits au pied des voies, pensez à apporter une paire de chaussures confortables et propres.
- Port du tee shirt obligatoire
- Les horaires des créneaux ont été modifiés pour éviter les croisements des groupes dans le gymnase.

Utilisation du gel et des masques :

- Port du masque obligatoire pour toute personne (hors enfant ouistiti). Mais masque non obligatoire dans la zone de grimpe délimitée.
- Se laver les mains avec du gel en début de séance
- Utilisation du gel ou de la magnésie liquide entre chaque montée.
- Se laver les mains avec du gel en fin de séance

Le 02/09/2020

Prêt du matériel

- Pas de prêt de chaussons
- Application de gel sur les mains avant d'emprunter du matériel
- Nettoyage une fois par semaine du matériel de prêt (mousquetons et grigris) par le responsable de séance autonome du vendredi

Organisation dans le gymnase

- Deux tables avec gel hydroalcoolique et magnésie liquide.
- Affichage des recommandations FFME (affiches 1,2,3)
- Marquage au sol pour séparer les voies
- Délimitation d'une zone de grimpe (1m derrière les tapis, voir schéma)
- Interdiction d'utiliser les gradins.
- Appel à faire en début de séance par le responsable de séance
- Pour les autonomes, cahier de présence à compléter par le responsable de séance, et pour les BE ou initiateurs, fournir la liste des présents par email à la fin de chaque journée au bureau du club.

Nombre de personnes :

- Ouistiti : Limitation à 10 enfants pour chaque créneau
- Cours : 10 personnes maximum par groupe
- Autonomes : 16 personnes
- Pan de Saint Vincent : 5 personnes + l'encadrant ou 6 autonomes

Spécifique Ouistiti :

- Pas d'utilisation de matériel de jeu (sauf matériel personnel)
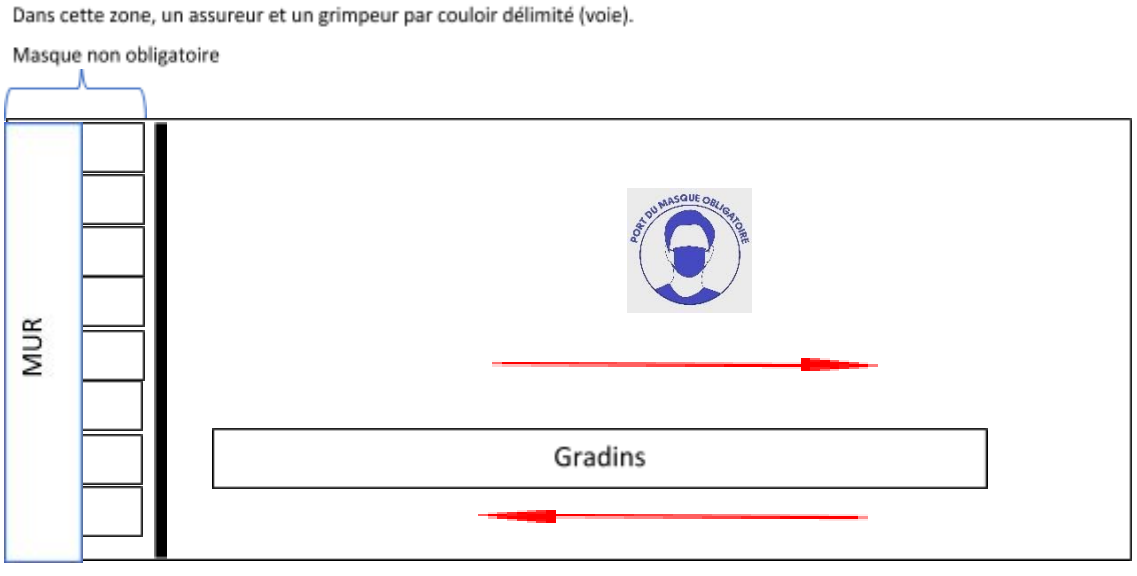
Répartition des zones d'accessibilité dans le mur du gymnase du Touvet :